



publié le **12 juillet 2014**

## Le financement de la ligne 11 garanti par le Premier Ministre

**Recommander** **Partager** 2 personnes le recommandent. [Inscription](#) pour voir ce que vos amis recommandent.

« Pour l'amélioration des réseaux existants, la mise en œuvre du Plan de mobilisation pour les transports sera effective et tout particulièrement l'extension à l'Ouest du RER E et le prolongement à l'Est de la ligne 11 du métro. » Manuel Valls, conseils des ministres du 9 juillet 2014.

Cette déclaration du Premier Ministre lors du conseil des ministres du 9 juillet répond de façon claire aux interrogations qui avaient pu naître, notamment du fait de l'abandon de l'écotaxe au profit de la contribution poids lourds, concernant le prolongement de la ligne 11.

La mobilisation des parlementaires de Seine-Saint-Denis, l'amendement voté du député Razzy Hammadi visant à garantir les financements complémentaires provenant des ressources nouvelles, participent de cette mobilisation pour nos infrastructures de transports.

Dès le début du mois de juin, les élus socialistes de la ville ont fait entendre leurs voix et continueront de le faire afin que dans les délais annoncés, particulièrement pour le prolongement de la ligne 11, l'engagement de l'État soit tenu. Un engagement exprimé par le premier gouvernement en 30 ans à vouloir définitivement se concrétiser ce projet.